



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mc
k



17178011

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ
LE 11 DEC. 2017

Greffier
Le Greffier

Dénomination : **EXPERT-BEL SA**

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : RUE G. DIRICQ, 22 A 7134 EPINOIS

N° d'entreprise : 0422765293

Objet de l'acte : **DEMISSION/NOMINATION ADMINISTRATEUR - RENOUELEMENT DE MANDATS**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 23/11/2017.

Sont présents, tous les associés représentant ensemble l'intégralité du capital social.

La séance est ouverte à 10 heures sous la présidence de Monsieur le Comte Arnold de Looz-Corswarem.

Le président expose que le présente Assemblée a pour ordre du jour :

- la démission de Monsieur Arnold Comte de LOOZ-CORSWAREM, demeurant à la rue Gustave Diricq 24 à 7134 Epinois
- la nomination en qualité d'administrateur et administrateur délégué de la SPRL LOOZAM (BE0649.972.947), dont le siège social est situé à la rue Gustave Diricq 24 à 7134 Epinois, ayant comme représentant permanent Monsieur Arnold Comte de LOOZ-CORSWAREM, pour une période de 6 ans.
- le renouvellement des mandats d'administrateurs pour une période de six ans, pour les personnes suivantes:
 - 1) Madame Marie-Axel le HARDIJ de BEAULIEU;
 - 2) Monsieur René-Michel Comte de LOOZ-CORSWAREM;
 - 3) la SPRL CORLOLO
 - 4) Madame Patricia LALOUX

Après discussion, l'Assemblée se prononce à l'unanimité sur:

- 1° - la démission de Monsieur Arnold Comte de LOOZ-CORSWAREM avec effet au 23/11/2017 de sa qualité d'administrateur et d'administrateur délégué. L'Assemblée lui donne décharge pour sa gestion journalière.
- 2° - la nomination de la SPRL LOOZAM en qualité d'administrateur et administrateur délégué avec effet au 23/11/2017 pour une période de 6 ans.
- 3° - le renouvellement des mandats d'administrateurs pour une période de six ans de:
 - Madame Marie-Axel le HARDIJ de BEAULIEU
 - Monsieur René-Michel Comte de LOOZ-CORSWAREM
 - La SPRL CORLOLO
 - Madame Patricia LALOUX.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00

Arnold Comte de LOOZ-CORSWAREM,
Administrateur délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2017 - Annexes du Moniteur belge